



COMPTE RENDU

Comité Social d'Administration Spécialisé (CSA S)

29 juin 2023

Service Interarmées des Munitions (SIMu)

Le général Eric LAVAL, directeur du SIMu, assisté par le DORH, a présidé la première réunion du Comité Social d'Administration Spécialisé du SIMu le 29 juin. Cette réunion s'est déroulée à Versailles, au camp des Matelots. Elle a permis de faire le point sur les sujets relatifs aux problématiques RH et à l'organisation du service.

L'UNSA Défense était représentée par Etienne VAILLANT (EPMu Champagne-Lorraine), Jean-Claude DARD (EPMU Centre-Aquitaine) Jacques MARTINS (EPMu Provence) Catherine GUILLAUME (EPMU Bretagne), et Willfried TALLONE (EPMu Provence-Méditerranée).

DÉCLARATION LIMINAIRE

Mon Général, Commandant, Mesdames, Messieurs,

Issue des élections de décembre 2022, cette nouvelle instance nommée Comité Social d'Administration Spécialisé SIMu concrétise l'engagement de l'UNSA Défense auprès des personnels avec trois sièges, soit un de plus qu'à la dernière mandature.

Pendant plus de six mois, toutes les organisations syndicales ont été unanimes en refusant le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans, se traduisant par deux années supplémentaires de travail pour tous les agents.

L'UNSA Défense rappelle que les préoccupations des agents restent les mêmes dans toute la Fonction publique, et de ce fait dans notre ministère. Les personnels doivent faire face à l'inflation, que la petite augmentation du point d'indice est loin de compenser.

Le SIMu rencontre des difficultés croissantes de recrutement et de fidélisation concernant tout autant le personnel civil que militaire.

A titre d'exemple, il n'y a eu aucune candidature de qualité lors des derniers recrutements d'ouvrier de l'état à Canjuers, Cazaux et Miramas, ni de lauréat au concours d'ICD pyro pour l'EPMu Bretagne.

Le SIMu a donc un fort différentiel entre son REO théorique et son REO réalisé. Quel est le devenir des postes vacants ? Y-a-t-il un risque qu'ils soient supprimés, au même titre que la marge frictionnelle, il y a quelques années ?





On rencontre aussi depuis peu des problèmes de fidélisation, sujet connu pour les militaires mais jusqu'à présent inexistant pour les civils. Des ouvriers de l'état démissionnent pour rejoindre le secteur privé ou changent de profession après un investissement lourd en termes de formation. Ces départs de jeunes embauchés sont inquiétants au regard de la pyramide des âges du SIMu.

Ces sujets sont communs à l'ensemble du ministère des Armées. Les problèmes de recrutement et de fidélisation pourraient être limités par une revalorisation des rémunérations et notamment des grilles indiciaires et une meilleure considération des agents.

L'UNSA Défense a accueilli très favorablement le report du déploiement du Système d'Information Logistique (SIL) SI@Mu, initialement prévu en novembre 2022. Ces quelques mois supplémentaires auront permis de faire évoluer l'outil, qui n'est cependant pas encore entièrement fonctionnel, notamment sur le module MCO munitions et la liaison avec SILRIA (application permettant de gérer les mouvements logistiques via le CTTS notamment).

Le déploiement est programmé le 1^{er} décembre 2023. Il sera nécessaire de porter une attention particulière à la communication vers les forces, afin de faciliter la transition entre GTSM II et SI@Mu dans les Etablissements Principaux. En effet, l'activité des dépôts est souvent soutenue au cours du 4^e trimestre, avec notamment la diffusion des circulaires d'allocations et la préparation des affrétés.

L'UNSA Défense demande que les établissements soient activement associés à la définition de la méthodologie de bascule (munitions en gestion externe, préparations en cours, dépôts, retours OPEX...).

La mise en place du CSA-S engendre la création d'une Formation Spécialisée. L'UNSA Défense souhaite que des précisions soient apportées sur le fonctionnement de cette nouvelle instance : la fréquence des réunions, le positionnement des réunions par rapport à celles du CSA-S, les sujets abordés.

Cette instance est une vraie opportunité pour le SIMu, elle permettra de traiter des problématiques transverses pouvant concerner tous les EP.

La prochaine LPM a un budget conséquent de 413 milliards d'euros, dont 16 milliards consacrés aux munitions. Il sera nécessaire de disposer d'infrastructures de qualité pour stocker et maintenir ces munitions mais aussi gérer les mouvements logistiques.

L'UNSA Défense demande donc que le SIMu ne soit pas le parent pauvre de cette nouvelle LPM et qu'il bénéficie d'investissement dans les domaines infra et RH.

PLAN DE TRANSFORMATION ET FEUILLE DE ROUTE SIMU 2025

Le directeur a présenté la feuille de route et le plan de transformation SIMu 2025, conservant celle de son prédécesseur. Beaucoup de thématiques sont actuellement lancées. La prochaine avancée majeure sera le déploiement du SIL SI@Mu, le 1^{er} décembre prochain.

Le général reconnaît que ce SIL ne sera pas le produit de nos rêves et qu'il y aura des irritants, voire des déceptions. Mais, de son avis, il est grand temps de sortir du projet pour passer au concret. Bien que le module





MCO ait du retard à la suite d'un changement de sous-traitant. Il reste convaincu que SI@Mu, qui sera nativement interarmées, est l'outil nécessaire au service.

Il prévoit de faire un premier bilan début mars 2024, après 3 mois de déploiement. En cas de difficultés insurmontables, le général n'exclut pas un retour à GTSMII.

L'UNSA Défense a demandé en séance qu'il soit prêté une attention particulière à ce déploiement et que les établissements principaux soient étroitement associés, notamment à la communication vers les forces. La bascule de gestion entre les deux SIL doit éviter de mettre en péril la gestion logistique des biens de munitions.

Cependant, l'UNSA Défense trouve illusoire la possibilité d'un retour sous GTSMII après 3 mois d'exploitation de SI@Mu. En effet, même si les retours des testeurs ne sont pas toujours bons, le système devrait fonctionner. D'une manière générale, l'UNSA Défense reste inquiète sur l'organisation générale de cette bascule.

Le général a également annoncé que le logiciel de gestion de la co-activité pyrotechnique (SCOP) allait voir son expérimentation prolongée sur le site du Rozelier.

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030

Le directeur a confirmé que pour le SIMu aucun programme d'investissement relatif aux infrastructures ne serait suspendu. Ces programmes sont lancés mais le poids des normes fait que les dossiers avancent doucement. Par ailleurs, le SIMu a actuellement la capacité nécessaire à l'accueil des munitions dont l'achat est couvert par les 16 milliards de la LPM.

La réouverture du dépôt munitions de Billard n'est plus d'actualité à la suite d'une décision de l'armée de Terre de conserver le site pour en faire une zone d'entraînement.

Il y aura également un regard particulier porté sur les endroits isolés avec l'amélioration des cadres de vie.

L'UNSA Défense espère que la totalité des budgets, dédiés au SIMu, seront maintenus. Nous avons connu par le passé de grands effets d'annonces qui ne se sont pas concrétisés sur le terrain.

RESSOURCES HUMAINES

Les problématiques de l'attractivité du service et de la fidélisation du personnel sont de plus en plus flagrantes dans l'ensemble des établissements. Le général avoue, qu'à sa grande surprise, le SIMu est logé à la même enseigne que les autres armées. La situation n'est pas favorable pour les personnels militaires qui présentera un déficit de 62 postes au 31 décembre 2023 malgré un véritable effort des armées pour armer ces postes.

Pour les personnels civils, le ministère a priorisé les recrutements par concours. Cependant, ils ont leurs lourdeurs et ne peuvent répondre à toutes nos spécificités. Pour les ouvriers de l'Etat, on constate de plus en plus un manque, voire une absence de candidats aux seins des établissements. Le déficit sera de 65 pour les personnels civils toutes catégories confondues, à la fin de l'année.

Le SIMu cherche également à honorer des postes ouvriers d'état OME pour 2024. Il est également possible d'effectuer, sous certaines conditions, des missions de quatre mois.

L'UNSA Défense déplore depuis des années le manque d'attractivité du service qui se traduit sur le terrain par un déficit de personnels et une surcharge du travail qui ne fait que croître. Bien que cela dépasse notre





ministère, une évolution des rémunérations, des frais de missions, des primes est plus que nécessaire. Les mentalités changent, et lorsqu'il y a une forte concurrence du privé, l'institution ne répond plus aux attentes des plus jeunes. Concernant les postes OME, l'UNSA Défense demande que les projections soient également étendues aux ouvriers HCA afin de prendre en compte les évolutions de carrière.

AVANCEMENTS

Le général estime que l'année 2022 a été « extraordinaire » en termes d'avancements pour les personnels. En effet, il constate que le SIMu n'est pas en mal d'avancements et que nous nous situons dans les moyennes hautes au niveau du ministère.

Le général a communiqué sur le possible rattachement de l'ensemble des personnels civils du SIMu à un seul CMG à l'instar du SEO.

L'UNSA Défense a demandé en séance que les avancements issus de la réussite d'un examen professionnel soient différenciés des avancements aux choix. En effet, les succès aux examens professionnels dépendent de la volonté des agents et non d'un choix de l'administration et ne peuvent donc pas être comptabilisés comme des avancements au choix.

Concernant les postes d'ouvriers de l'Etat l'UNSA Défense a rappelé que beaucoup de professions disposent d'un déroulement de carrière jusqu'au HCD et que certains employeurs négligent les avancements au niveau HCC en prétextant un manque de besoin alors que les conditionnants existent.

CONCLUSION

Ce premier CSA-S, première rencontre des organisations syndicales avec le général LAVAL, a permis des échanges riches et constructifs notamment sur les problématiques RH et les grands défis qui attendent le SIMu à court et moyen terme.

Espérons que la bonne qualité de dialogue perdurera sur la durée de cette nouvelle mandature.

Nous vous invitons à vous saisir de vos problématiques et à nous les faire remonter afin de pouvoir contribuer à faire que le CSA-S SIMu devienne un vrai lieu de concertation et de dialogue.

Vous avez des questions, merci de les transmettre à :

Etienne VAILLANT

Jean-Claude DARD

Jacques MARTINS

Catherine GUILLAUME

Wilfried TALLONE

